

Le 6 mai 2014

Compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du lundi 28 avril 2014

Le lundi 28 avril 2014, à 18 heures 30, le conseil communautaire de la communauté de communes « Les Marches du Velay » s'est réuni au siège communautaire, sur la convocation qui lui a été adressée le 18 avril 2014 par Monsieur Louis SIMONNET, Président.

ETAIENT PRESENTS :

Mairie de Beauzac :

Monsieur Jean PRORIOL
Madame Jeanine GESSEN
Monsieur Jean-Pierre MONCHER
Madame Bernadette TENA-CLAVIER

Mairie de la Chapelle d'Aurec :

Monsieur François BERGER
Monsieur Eric PETIT
Monsieur Rémy GUICHERD

Mairie de Monistrol sur Loire :

Monsieur Jean-Paul LYONNET
Monsieur Jean-Pierre GIRAUDON
Madame Christelle MICHEL-DELEAGE
Monsieur Florian CHAPUIS
Madame Françoise DUMOND
Monsieur Luc JAMON
Monsieur Mathieu FREYSSENET
Madame Christine PETIOT
Monsieur Robert VALOUR

Mairie de Sainte-Sigolène :

Monsieur Dominique FREYSSENET
Madame Ghislaine BERGER
Monsieur Yves BRAYE
Monsieur Antoine GERPHAGNON
Monsieur Didier ROUCHOUSE
Monsieur David MONTAGNE

Mairie de Saint-Pal de Mons :

Monsieur Patrick RIFFARD
Madame Maryvonne MASSARDIER
Monsieur Patrice MOUNIER
Madame Laure CHANTELOUBE

Mairie des Villettes :

Monsieur Louis SIMONNET
Madame Karen JAY
Monsieur Marc PREBET

ETAIENT EXCUSES :

Madame Annie VEROT-MANGIARACINA (pouvoir à Monsieur Robert VALOUR), Madame Béatrice LAURENT-BARDON (pouvoir à Monsieur Jean-Paul LYONNET), Madame Valérie GIRAUD (pouvoir à Monsieur Dominique FREYSSENET), Madame Isabelle GAMEIRO (pouvoir à Monsieur Yves BRAYE)

PARTICIPAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Monsieur Michel BOZONNET, Directeur Général des Services
Madame Odile CHABALIER, rédacteur

Louis SIMONNET, Président sortant procède à l'appel des membres du Conseil Communautaire et cite les pouvoirs donnés par les élus absents à d'autres élus du Conseil.

Il passe ensuite la parole à Jean PRORIOI, doyen de l'assemblée pour l'élection du président.

Jean PRORIOI évoque l'élection des élus des Communautés de Communes pour la 1^{ère} fois au suffrage universel.

Il résume ensuite les réalisations de la Communauté de Communes (le Centre Aquatique l'Ozen, des implantations industrielles à Monistrol sur Loire, Saint Pal de Mons, Beauzac, aux Villettes, le Centre de Loisirs du Beauvoir, la micro-crèche, trois zones de covoiturage : 2 à Monistrol et 1 à la Chapelle d'Aurec, l'Ecole de Musique de Sainte Sigolène...).

Il évoque d'incontournables projets en matière de nouvelles compétences, tel l'urbanisme, la mutualisation des coûts des 6 mairies.

Il évoque également les restrictions budgétaires qui s'annoncent.

Il exprime enfin des vœux de satisfactions pour les nouveaux élus en contrepartie de leur engagement et de la richesse de leurs compétences. (cf. discours ci-joint)

ELECTION DU PRESIDENT

Jean PRORIOI procède ensuite à l'élection du président et demande quels sont les candidats.

Louis SIMONNET est le seul candidat.

Le vote se déroule à bulletin secret et les résultats sont les suivants :

Louis SIMONNET : 20 voix

Patrick RIFFARD : 3 voix

Bulletins blancs : 10

Louis SIMONNET est donc élu Président.

Il reprend la présidence de la séance et remercie les élus qui lui ont accordé ou renouvelé leur confiance.

Il résume l'historique de la constitution de la Communauté de Communes et rend hommage aux élus et personnels qui se sont succédés et dévoués.

Il évoque le bilan de mandat qui a été publié en septembre et qui résume les réalisations communautaires et indique aux membres de l'assemblée que ce bilan leur est remis ce jour ainsi qu'un petit guide enfance jeunesse de la Communauté.

Il envisage les axes qui devraient retenir l'attention de la Collectivité pour le prochain mandat : le développement économique, le secteur Enfance-Jeunesse, la mutualisation, l'existence des pays qui, du fait de leur évolution en pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux engendreront la mise en commun de certains services.

Enfin, il rappelle le projet d'instruction des documents d'urbanisme par les Communautés de Communes, l'aire d'accueil des gens du voyage, la collecte et le traitement des déchets, projets nombreux mais contraints par les diminutions de dotations de l'Etat. (cf discours ci-joint).

DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Monsieur Louis SIMONNET soumet au vote du conseil la délibération relative au nombre de vice-présidents à élire.

Conformément à la réglementation et dans la limite de 30% de l'effectif, ce nombre est de 5 vice-présidents.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Election du 1^{er} Vice-Président en charge des Finances – Fiscalité, du Développement et des Politiques contractuelles : Monsieur Luc JAMON est élu avec 29 voix.

Election du deuxième Vice-Président en charge de l'Enfance-Jeunesse, Musique et Danses : Monsieur Dominique FREYSENET est élu avec 27 voix.

Election du troisième Vice-Président en charge de l'Economie et du Tourisme : Monsieur Jean PRORIOL est élu avec 25 voix.

Election du quatrième Vice-Président chargé des Moyens Internes et de la Mutualisation : Monsieur Patrick RIFFARD est élu avec 22 voix.

Election du cinquième Vice-Président chargé du Développement Durable : Monsieur François BERGER est élu avec 20 voix.

Le bureau est composé du Président : Monsieur Louis Simonnet et des 5 vice-présidents : Messieurs Luc Jamon, Dominique Freyssenet, Jean Proriol, Patrick Riffard et François Berger.

Dominique Freyssenet rappelle que chaque vice-président siège à la Communauté de Communes pour faire avancer des compétences communes mais ne doit pas être obnubilé par sa qualité de maire.

Il insiste sur l'intérêt commun à défendre.

Chaque vice-président remercie pour la confiance qui leur est apportée.

Il est procédé à la composition des commissions et à la désignation auprès de plusieurs organismes. (cf liste jointe).

INDEMNITES DU PRESIDENT ET DES VICE-PRESIDENTS

Conformément à la réglementation, et à l'unanimité, le montant calculé selon les strates de population est approuvé (2 655.99 € bruts mensuels pour le président et 940.10 € bruts mensuels pour chaque vice-présidents).

La séance est levée à 20 h 30.

Monistrol sur Loire,
Le 6 mai 2014

Le Président,
Louis SIMONNET



Communauté de Communes
Les Mardets de Vézère

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires,

Nous voilà donc élus pour la 1^{ère} fois au suffrage universel dans chacune de nos 6 communes. Le doyen, que je suis hélas encore une fois est heureux de vous saluer et de vous exprimer sa bienvenue.

Nous voilà réunis pour assumer pendant 6 ans, si Dieu et les Lois de la République nous prêtent Vie : la responsabilité **d'être en charge du bien commun de notre Communauté. Ce beau mot** qui veut dire d'abord l'ensemble des habitants de notre territoire mais où chacun doit y trouver sa place. Ce qui est déjà tout un programme.

Je voudrais rappeler nos réussites parmi d'autres pour montrer s'il le fallait encore que la Communauté des Marches du Velay a entrepris et réalisé :

- En tête un projet ambitieux : l'Ozen, ce Centre Aquatique qui a nécessité l'adhésion de tous avec un financement par nos ressources certes mais aussi par l'aide du Conseil Régional (2 670 M) et du CNDS (600 000 €). Son coût s'est élevé finalement à 11 500 000 € H.T. et en face je souhaite mettre sa fréquentation (150 000 passages en 2013), l'ensemble est apprécié au-delà des limites de notre communauté.
- Autres réussites : Les implantations industrielles à :
 - Monistrol sur Loire (3 zones : zone de La Croix St Martin, de la Borie Chavanon et Chavanon 2)
 - St Pal de Mons (un terrain et une usine)
 - Beauzac (la zone d'activités de Pirolles ouverte au secteur artisanal)
 - Aux Villettes (un agrandissement d'usine)

Si je souligne ces implantations, c'est parce que je les connais un peu mieux que les autres réalisations.

En matière d'enfance jeunesse, nous avons inauguré la fin du Centre de Loisirs du Beauvoir fin 2008, 1^{ère} année de l'ancien mandat mais aussi le financement de la micro-crèche.

Dernières citations qui concernent deux communes avec trois zones de covoiturage : 2 à Monistrol et 1 à La Chapelle d'Aurec. Sainte-Sigolène n'est pas pour autant oubliée notamment pour sa partie musicale.

- Beaucoup de décisions ont été prises le plus souvent à l'unanimité à une exception près... Nous avons, c'est vrai dû « avaler » la transformation de la Taxe Professionnelle Unique que nous avons décidée dans un mandat antérieur.
- **Et maintenant** : nous aurons sans doute à repréciser notre programme avec des projets mobilisateurs et peut-être absorber des compétences nouvelles, par exemple en matière d'urbanisme, mais aussi avec les demandes de mutualisation des coûts et développements entre nos 6 collectivités de base.

Il est vraisemblable que nous aurons à prendre acte de nouvelles réformes législatives annoncées par le Gouvernement en matière de cette République décentralisée imprimée en tête de notre Constitution.

Notre mandat s'ouvre dans une période de restriction budgétaire qui s'annonce d'une ampleur certes attendue mais inédite. Elle frappera nos communes d'abord, mais aussi toutes les structures territoriales. La Cour des Comptes s'en mêle en nous demandant dans des termes savoureux « de viser explicitement autant le freinage des dépenses et l'amélioration de la qualité des services publics. » Je m'arrête en vous témoignant que nous avons appris à aimer ce lieu, nous les membres de l'ancienne mandature. Je veux souhaiter aux nouveaux entrants désignés, qui ont eu les faveurs du corps électoral après avoir été, avouons le pré-sélectionnés dans chacune des listes municipales, d'apprécier les mêmes satisfactions en contrepartie de leur engagement et de la richesse de leurs compétences.

Discours Monsieur SIMONNET

Merci à toutes et à tous qui m'avez accordés ou renouvelés votre confiance ce soir, soyez certains que je mesure la responsabilité qui en découle.

J'ai eu le temps dans cette période transitoire, relativement calme, de revoir le chemin parcouru depuis l'installation du premier conseil communautaire en 2001 et les premiers mois de fonctionnement sans locaux propres avec mise à disposition de quelques heures du personnel de la commune de Monistrol.

Je ne dresserai pas le bilan de ces treizes années, car ce n'est pas seulement le mien mais bien celui des élu(e)s qui se sont succédés et des agents communautaires dont je salue la compétence et le dévouement...

Nous avons, en septembre dernier publié un bilan de mandat qui a montré l'ampleur des réalisations communautaires...résultat pas toujours perçu à sa juste valeur par nos populations qui ne font pas le distingo entre les compétences des différentes collectivités. A toutes fins utiles vous avez devant vous un exemplaire de ce bilan ainsi que le petit guide enfance jeunesse de la Communauté,

De la même façon, je ne vous proposerai pas, même si j'ai quelques idées, de programme car il nous appartient à tous, comme nous l'avons fait précédemment, d'élaborer un Plan de Mandat pour éviter toute navigation à vue et bien utiliser le vent comme se plait à le répéter Patrick.

Toutefois, nous connaissons certains axes qui devront retenir notre attention :

Il faudra poursuivre de façon raisonnée le **développement économique** de notre territoire ; on sait que l'enjeu financier n'est plus le même depuis la réforme de la Taxe Professionnelle, mais il reste l'emploi, les services et la nécessité de répondre à la forte attente de nos entreprises.

Il nous faudra également conforter le secteur **Enfance-Jeunesse**, un véritable atout pour les Marches du Velay, un réseau d'équipements et d'associations qui contribue à son attractivité tout en rendant un service précieux à sa population.

La **mutualisation** sera sans doute un enjeu de ce mandat . C'est une préoccupation qui n'est pas nouvelle pour nous, un sujet sur lequel nous avons travaillé, dès 2002 avec Michel Januel alors vice président, pour mesurer surtout les difficultés du partage !

Si nous avons depuis , quelques belles réussites dans ce domaine avec le SIG, l'accessibilité ou le service balayage, il reste beaucoup à faire mais avec de nouvelles données :

Des contraintes liées aux dotations de l'Etat, dotations dont les montants pourraient souffrir d'un retard dans cette mise en place.

Une dimension Pays puisque leur évolution en Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux ira également dans ce sens en préconisant la mise en commun de certains services.

Ceux d'entre nous qui étaient à Yssingeaux mardi dernier avec les services de la sous préfecture ont bien entendu ce message au sujet notamment de l'instruction des documents d'urbanisme qui va échoir à notre communauté comme à celle des Sucs dès 2015(Loire Semène ayant précédé le mouvement) .

Il faudra également nous adapter aux prochains **contrats** :

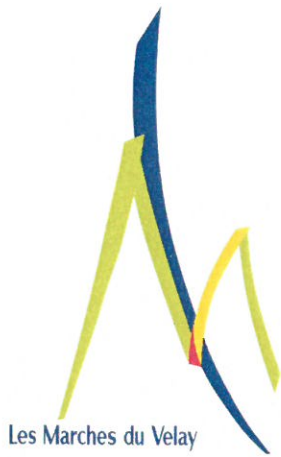
Avec le Conseil Général de Haute Loire.

Avec la Région Auvergne, contrat dont on connaît les 3 grands axes :l' accueil des populations, le numérique et la transition énergétique.

Avec l'Europe, notamment à travers le Leader ou notre implication devra être sensiblement renforcée.

Je viens d'énoncer ce qui est en quelque sorte l'incontournable...On peut y ajouter la collecte et le traitement des déchets, l'aire d'accueil des gens du voyage... il reste heureusement de la place pour des idées nouvelles, sans perdre de vue que nous serons sans doute davantage contraints par les problèmes budgétaires que par le passé.

Retenons que notre communauté a de nombreux atouts... à nous de les faire fructifier !



COMMISSIONS

Commission « enfance-jeunesse, enseignement de la musique et de la danse » :

Vice-Président : Dominique FREYSSENET

Rémy GUICHERD, Marie-Laure MARTINEZ, Jean-Pierre FAYARD, Mme Marie-Josèphe BARDEL, Bernadette TENA-CLAVIER, Jeanine GESSEN Cécile PICHON, Nathalie JAMET, Valérie GIRAUD, Isabelle GAMEIRO, David MONTAGNE, Christelle MICHEL DELEAGE, Annie VEROT-MANGIARACINA, Mathieu FREYSSENET

Commission « économie » :

Vice-Président : Jean PRORIOL

Eric PETIT, Rémy GUICHERD, Sandrine ARNAUD, Maryvonne MASSARDIER, Blandine PRORIOL, Alain OLLIER, Karen JAY, Sandrine VILLATTE, Dominique FREYSSENET, Yves BRAYE, Antoine GERPHAGNON, Christine PETIOT, Robert VALOUR, Luc JAMON

Commission « développement durable » :

Vice-Président : François BERGER

Titulaires : Eric PETIT, Sylvie BRUNON, Xavier LIOGIER, Jean-Pierre MONCHER, Louis SIMONNET, Christophe NAVE, Ghislaine BERGER, Juliette DURIEU, Didier ROUCHOUSE, Jean-Paul LYONNET, Luc JAMON, Jean-Pierre GIRAUDON, Philippe BERNARD, Patrice MOUNIER, Yves BRAYE, Béatrice LAURENT

Commission « fiscalité-finances » :

Vice-Président : Luc JAMON

François BERGER, Rémy GUICHERD, Patrick RIFFARD, Nathalie MICHEL, Jean PRORIOL, Jeanine GESSEN, Karen JAY, Marc PREBET, Yves BRAYE, Didier ROUCHOUSE, Dominique FREYSSENET, Christine PETIOT, Robert VALOUR, Florian CHAPUIS

Commission « moyens internes et mutualisation » :

Vice-Président : Patrick RIFFARD

Membres :

François BERGER, Eric PETIT, Gérard SABOT, Jacques MOGIER, Marc MILLION, Richard CAUQUIL, Marc PREBET, André-Philippe BERNABE, Nathalie MAURIN, Maguy MASSARD, Nicole GUILLAUMOND, Jean-Paul LYONNET, Jean-Paul GIRAUDON, Luc JAMON

Commission « communication » :

Président : Louis SIMONNET

Membres :

Caroline Di Vincenzo, Véronique BROSSARD, Laure CHANTELOUBE, Jean-François CONVERS, Bernadette TENA-CLAVIER, Julien MOINE, Sarah POULY, Karen JAY, Alexandre ZORIAN, Philippe CELLE, Daniel BRUN, Françoise DUMOND, Christelle MICHEL DELEAGE, Mathieu FREYSSENET

Commission des charges transférées :

Président : Louis SIMONNET

François BERGER, Rémy GUICHERD, Patrick RIFFARD, Jean-Pierre FAYARD, Jean PRORIOU, Jeanine GESSEN, Isabelle CASSAN, Karen JAY, Dominique FREYSSENET, Didier ROUCOUSE, Yves BRAYE, Béatrice LAURENT, Florian CHAPUIS, Luc JAMON

Commission d'appel d'offres et des Marchés :

Président : Louis SIMONNET

Titulaires : François BERGER, Patrick RIFFARD, Marc MILLION, Marc PREBET, Dominique FREYSSENET, Luc JAMON

Suppléants : Eric PETIT, Nathalie MICHEL, Richard CAUQUIL, Karen JAY, Didier ROUCOUSE, Jean-Paul LYONNET

Comité de Pilotage du Centre Aquatique :

Louis SIMONNET, Président de droit

Caroline Di Vincenzo, Sandrine ARNAUD, Jean-Pierre MONCHER, Marc PREBET, André SAGNOL, Luc JAMON

Syndicat Mixte du Pays de la Jeune Loire et ses Rivières :

Titulaires : Jean PRORIOU, Patrick RIFFARD, Louis SIMONNET, Luc JAMON, Dominique FREYSSENET, Sandrine VILLATTE, Patrice MOUNIER, Guy VEROT, Jean-Pierre GIRAUDON, Rémy GUICHERD,

Suppléants : Monique Bonnet-CASSON, Jean-Paul LYONNET

S.Y.M.P.T.T.O.M.

Titulaires : Louis SIMONNET, François BERGER, Jean PRORIOU, Patrice MOUNIER, Sylvie BRUNON, Xavier LIOGIER, Jean-Paul LYONNET, Luc JAMON, Eric PETIT, Christophe NAVE, Didier ROUCOUSE, Yves BRAYE,

Suppléants : - Jean-Pierre FAYARD –Philippe BERNARD – Béatrice LAURENT –Jean-Pierre MONCHER– Jean-Pierre GIRAUDON, **Gislaine BERGER**

Représentants du Collège des Elus à l'Office de Tourisme Intercommunal :

Titulaires : Jean-François CONVERT, Karen JAY, Monique SURREL, Hélène SOUVETON, Bernard NOTTELET, Daniel BRUN, Françoise GUERRIERI, Jean-Paul GIRAUDON, Mathieu FREYSSENET,

Suppléants : Daniel ROUX, Sarah POULY, Christophe PEYRARD, David MONTAGNE, Rémy GUICHERD, Yvan CHALAMET

Comité Intercommunal de Prévention de la délinquance :

Louis SIMONNET, Président de droit

François BERGER, Rémy GUICHERD, Maryvonne MASSARDIER, Marie-Josèphe BARDEL, Monique SURREL, Jordan PREYNET, Isabelle CASSAN, Cécile PICHON, Florian CHAPUIS, Luc JAMON, Bernard NOTTELET, Laurent DIGONNET

Commission Accessibilité

Philippe BERNARD, Eric PETIT, Gérard SABOT, Sandrine ARNAUD, Richard CAUQUIL, Stéphane OLLIER, André-Philippe BERNABE, Christophe NAVE, Marie-José SALICHON, Maguy MASSARD, Christelle MICHEL-DELEAGE, Jean-Pierre GIRAUDON

Mission Locale du Pays de la Jeune Loire et ses Rivières :

Le Président : membre de droit

Titulaires : Marie-Jo SALICHON, Monique SURREL, Béatrice LAURENT

Suppléants : Thierry VACHER, Patrick RIFFARD, Françoise DUMOND

Représentants E.I.M.D.

Membres choisis parmi la Commission Enfance-Jeunesse (8 membres)

S.A.G.E. LIGNON :

Jean-Paul LYONNET

Conseil d'Administration du Lycée Léonard de Vinci

Patrick RIFFARD

Conseil d'Administration du Collège public de Monistrol sur Loire (car + de 600 élèves)

David MONTAGNE

Syndicat des Eaux Loire/Lignon

(pour une représentativité au SPANC)

2 membres titulaires : Juliette DURIEU, Jean Pierre MONCHER

2 membres suppléants : Jean-Pierre GIRAUDON, Robert VALOUR

CNAS

1 membre : Louis SIMONNET

Sécurité Routière

Bernard NOTTELET

